

BROWN OUT

SECTION 1: IDENTIFICATION

| | |
|--------------------------------|--|
| Identificateur du produit | BROWN OUT |
| Autres moyens d'identification | ESTEAM BROWN OUT |
| Usage recommandé | Browning treatment. |
| Restrictions d'utilisation | Inconnu. |
| Fabricant | Esteam Mfg Ltd, 3750 19th NE , Calgary , Alberta, T2E6V2, 403-291-7050, esteam.com |
| Numéro de téléphone d'urgence | Canutec, 1-613-996-6666, 24 hr |
| Date de préparation | le 24 novembre, 2016 |

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Irritation oculaire - catégorie 2A

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :
Attention

Mention(s) de(s) danger(s) :
Provoque une sévère irritation des yeux.

Prévention :
Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé.
Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

| Nom chimique | Numéro de CAS | % | Autres identificateurs |
|----------------------|---------------|-----|------------------------|
| Sodium metabisulfite | 7681-57-4 | 1-5 | |

Notes

* Le pourcentage exact (concentrations) de la substance dans le mélange a été retenu comme un secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais.

Contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau. Enlever tous les vêtements et les chaussures contaminés.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Yeux, poumons.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Asthme, troubles respiratoires.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Sans objet.

Dangers spécifiques du produit

Ne brûle pas.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Garder les récipients bien fermés s'ils sont inutilisés ou vides.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : bien ventilé.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Pas disponible.

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des gants de protection chimique.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

| | |
|---|--|
| Apparence | Liquide claire. |
| Odeur | Pungent sulfur diocide odor |
| Seuil olfactif | Pas disponible |
| pH | 3.0 - 4.5 |
| Melting Point/Freezing Point | 0 °C (congélation) |
| Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition | 100 °C |
| Point d'éclair | Sans objet |
| Taux d'évaporation | Pas disponible |
| Inflammabilité (solides et gaz) | Sans objet |
| Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité | Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure) |
| Tension de vapeur | Pas disponible |
| Densité de vapeur | Pas disponible |
| Densité relative (eau = 1) | 1 |
| Solubilité | Soluble. dans l'eau |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | Pas disponible |
| Température d'auto-inflammation | Sans objet |
| Température de décomposition | Pas disponible |
| Viscosité | Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique) |
| Autres informations | |
| État physique | Liquide |
| Tension de vapeur à 50 °C | Pas disponible |

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Réagit avec les acides pour former du dioxyde de soufre toxiques et irritantes

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Températures au-dessus de 150.0 °C (302.0 °F)

Matériaux incompatibles

Agents oxydants (p. ex. peroxydes).

Produits de décomposition dangereux

Lorsqu'il est chauffé à la décomposition, il émet des fumées toxiques de soufre et de sodium.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Voies d'exposition probables**

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

| Nom chimique | CL50 | DL50 (orale) | DL50 (cutanée) |
|----------------------|------|------------------|--------------------|
| Sodium metabisulfite | | 1540 mg/kg (rat) | > 2000 mg/kg (rat) |

Corrosion/Irritation cutanée

N'est pas un irritant cutané.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Les tests sur les animaux montrent une irritation oculaire sévère.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique**Inhalation**

Les symptômes peuvent comprendre la toux, une dyspnée, des difficultés respiratoires et une oppression à la poitrine.

Absorption par la peau

Sans danger.

Ingestion

May irritate the gastrointestinal tract. May cause severe allergic reactions in some asthmatics and sulfite sensitive individuals.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Cancérogénicité

N'est pas un cancérigène.

Toxicité pour la reproduction**Développement de la progéniture**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Persistance et dégradation**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Potentiel de bioaccumulation

Identificateur du produit : BROWN OUT

Date de préparation le 24 novembre, 2016

Page 04 de 06

Ce produit et ses produits de dégradation ne devraient pas être bioaccumulables.

Mobilité dans le sol

S'il y a rejet dans l'environnement, ce produit devrait migrer rapidement à travers le sol, selon ses propriétés physiques et chimiques.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par gestionnaire de la sécurité des produits

Numéro de téléphone 403-291-7050

Date de préparation le 24 novembre, 2016

Signification des abréviations NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health HSDB® = Hazardous Substances Data Bank

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Ingrédient brut de SDS de.

Avis Tous les renseignements indiqués ici sont basés sur des données fournies par les fabricants de matières premières et / ou des sources techniques reconnues. Bien que les informations sont supposées être exactes et fiables, nous ne faisons aucune déclaration quant à l'exactitude ou l'exhaustivité. Conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, et donc les utilisateurs sont responsables de faire leur propre enquête sur la pertinence de l'information à leurs besoins particuliers. L'utilisateur assume tous les risques de leur manutention, l'élimination et de la publication ou de l'utilisation du produit, ou de la confiance sur les informations contenues dans ce document. Ces informations concernent uniquement le produit désigné dans le présent document et ne portent pas sur son utilisation en combinaison avec tout autre produit chimique. Lire l'étiquette avant utilisation de ce ou tout autre produit, et prendre toutes les précautions nécessaires, dictées par l'étiquette ou par le bon sens pour assurer que votre santé est protégé

Identificateur du produit : BROWN OUT

Date de préparation le 24 novembre, 2016

Page 05 de 06

